

Lundi, tous à Rouen pour soutenir un patriote français poursuivi par le CCIF devant la Cour d'Appel

écrit par Louise Langlois | 13 janvier 2018



Sur son site Internet et sa page Facebook, le CCIF appelle les musulmans à se rendre massivement à l'audience qui se tiendra le 15 janvier prochain devant la Cour d'Appel de Rouen dans un procès qui opposera Myriam, une jeune femme musulmane, à un citoyen français qui s'était opposé à la tenue vestimentaire de cette femme, à savoir un voile intégral, dans un centre commercial de la ville.

Rappelons que cette altercation entre Myriam et cet homme courageux s'est passée en 2015 après la première vague d'attentats islamiques qui a endeuillé la France. Le voile intégral est un vêtement qui fait allégeance à l'islam radical, une idéologie qui a causé la mort de toutes les victimes des attentats en France et en Europe.

Sur son site Internet, le CCIF fait preuve d'une véritable mauvaise foi en écrivant que *"Myriam n'a eu pour seul tort que de faire ses courses dans un centre commercial comme n'importe qui"*. Or le véritable tort de cette femme musulmane fut de se promener en voile intégral dans ce centre commercial de Rouen, une tenue vestimentaire ostentatoire qui représente une vraie provocation à l'égard des français en cette période de deuil national.



Le CCIF termine sa tribune en appelant un maximum de musulmans à se mobiliser autour de Myriam et à dénoncer l'islamophobie du citoyen français qui s'en est pris à elle. Un appel à la mobilisation qui n'est pas sans rappeler le lynchage médiatique auquel s'était associé le CCIF pour ruiner le restaurateur du Cénacle à Tremblay en France, un restaurateur qui avait refusé se servir deux femmes voilées après les attentats du Bataclan.

N'hésitez pas à vous rendre sur la page Facebook du CCIF pour contester cette propagande islamiste et mensongère et pour soutenir le patriote français convoqué en appel devant la juridiction de Rouen, le 15 janvier prochain à 13H30.

Page Facebook du CCIF :

https://m.facebook.com/story.php?story_fbid=2014056048609905-&id=192210704127791

Note de Christine Tasin

Rappelez Urbi et orbi que le fondateur du CCIF, qui fut au second tour des législatives à Sarcelles... – Samy Debah a été pris la main dans le sac en se glorifiant d'avoir reçu de l'argent du Qatar et des Frères musulmans. C'est tout le CCIF qui est discrédité définitivement par ces révélations d'un documentaire israélien.

<http://resistancerepublicaine.com/2018/01/12/samy-debah-fondateur-du-ccif-jai-recu-beaucoup-dargent-du-qatar-et-des-freres-musulmans/>